



Bruxelles/ Kinshasa, 4 novembre 2011

AETA et EurAc: il est urgent et nécessaire de créer un cadre de concertation pour gérer les retards dans l'exécution du calendrier électoral 2011-2013 en RDC

Agir pour les Elections Transparentes et Apaisées, Plate-forme de la société civile congolaise, AETA en sigle, et EurAc (Réseau des ONG européennes pour le plaidoyer sur l'Afrique Centrale) vous présentent en annexe la déclaration de la société civile congolaise après une évaluation technique du calendrier électoral 2011-2013 élaboré par la CENI et son impact sur l'échéance électorale du 28 novembre 2011 prévues pour les élections présidentielle et législatives au niveau national.

Nous sommes très préoccupés par les contraintes logistiques, techniques, politiques, judiciaires, sécuritaires et temporelles inhérentes à l'exécution du calendrier, et à l'issue du parallélisme fait entre le cycle électoral actuel à celui de 2005-2006, dans l'organisation des élections présidentielles et législatives du 28 novembre 2011.

En effet, nous nous trouvons à moins de 4 semaines des élections telles qu'elles sont prévues dans le calendrier actuel, et les sociétés civiles congolaises et européennes s'inquiètent fortement du potentiel de violences qui réside dans chaque scénario imaginable.

En dépit des nombreux efforts que continue à consentir la Commission Electorale Nationale Indépendante pour tenir à sa promesse de rendre effectifs les scrutins présidentiel et législatif du 28 novembre prochain, il convient de constater que des contraintes persistent toujours.

Pour prévenir le cas où le calendrier électoral pourrait être retardé, AETA et EurAc recommandent aux autorités congolaises de mettre en place un cadre formel de consultation permanente entre la CENI, les partis politiques ainsi que la société civile. Ce cadre devra proposer des solutions d'urgence concernant les retards qui s'accumulent dans la préparation, l'organisation et l'exécution du chronogramme des opérations relatives aux élections présidentielle et législatives du 28 novembre prochain. Ce cadre devra aussi travailler avec un ordre du jour bien précis, n'aura aucun pouvoir de décision et ne constituera pas un mécanisme de partage de pouvoir. Il gèrera le potentiel de déstabilisation liée à l'éventuel non respect du délai constitutionnel du mandat présidentiel touchant à son terme. AETA et EurAc

demandent à l'Union européenne et ses Etats-membres de soutenir et d'encadrer ce processus.

Pour préparer la population congolaise à s'approprier et sécuriser le processus électoral et, de ce fait, à assainir le climat dans lequel devront se dérouler les opérations électorales, AETA et EurAc recommandent de même qu'une attention particulière soit portée sur l'éducation civique électorale de la population et l'observation électorale nationale de proximité.

Fait à Kinshasa et Bruxelles, le 4 novembre 2011

Pour AETA

Jérôme BONSO
Secrétaire Permanent

Pour EURAC

Kris BERWOUTS
Directeur

Annexe : Déclaration de la société civile congolaise sur l'évaluation technique de l'exécution du calendrier électoral par la Ceni et son impact sur l'échéance électorale du 28 novembre.

Pour informations complémentaires:

Jérôme Bonso
Secrétaire Permanent AETA
Avenue Lubefu
Kinshasa/ Gombe
Aeta_secretariatpermanent@yahoo.fr
0813330181/ 0999923152

Kris Berwouts
Directeur EurAc
Rue des tanneurs 165
1000 Bruxelles
Kris.berwouts@eurac-network.org
Tel mobile: +32 485 070 852